CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Fonds de Dotation **E**spoir **S**anté **C**lermont-**A**uvergne (**ESCA**) du **CHU de Clermont-Ferrand**

Qui sommes-nous?

- Le Fonds de dotation ESCA a été créé en Février 2018

- Il a pour vocation de financier des projets d'intérêt général liés au CHU de Clermont Ferrand portant sur 4 axes majeurs :

Amélioration de la qualité de vie à l'hôpital

Recherche en santé

Innovation à l'hôpital public

L'Art à l'hôpital

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Didier HOELTGEN, Directeur général du CHU, Président du Fonds ESCA
- M. Pierre CLAVELOU, Doyen de la faculté de médecine de Clermont-Ferrand
- Mme. le Pr BARTHELEMY, Président de la Commission Médicale du l'Etablissement
- M. Jean-Pierre BASTARD, Représentant des usagers
- Mme Elisabeth LAC, Coordinatrice générale des soins
- Professeur Jacques-Olivier BAY
- Professeur Jérôme BOHATIER
- Professeur Stéphane BOISGARD
- Professeur Louis BOYER
- Professeure Florence BRUGNON
- Professeur Denis GALLOT
- Professeur Jean-Marc GARCIER
- Docteur Etienne MERLIN
- Professeur Pascal MOTREFF
- Professeure Valérie SAUTOU
- Professeur Jeannot SCHMIDT
- Professeur Martin SOUBRIER
- Mme Christelle COUFORT, cadre de santé Soins de Suite et de Réadaptation
- Mme Patricia GIRAUD, cadre de santé Chirurgie Cardio vasculaire
- Mme Marie-France PETIT, cadre de santé service hémato et onco pédiatrique
- Mme Chloé BARASINSKI, Sage-femme
- M. André SALAGNAC, ancien Directeur général adjoint du CHU et ancien Directeur de la Recherche Clinique et Innovation

BUREAU

COMITÉ DE SÉLECTION DE PROJETS

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Nos projets

ACCROITRE LES SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT (patients atteints de cancer)

Améliorer le quotidian des patients en leur proposant des séances de socio-esthétisme, de réflexologie plantaire et d'art thérapie.

CRÉATION D'UN ESPACE RECHERCHE AU CENTRE DE BIOLOGIE

Aménager un espace dédié aux projets de recherche portant notamment sur la commotion cérébrale.

UNE COLONNE 3D POUR LA CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE ET PÉDIATRIQUE

Acquisition d'une colonne endoscopique en 3D qui facilite le repérage et le retrait de ganglions cancérigènes.

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Nos projets

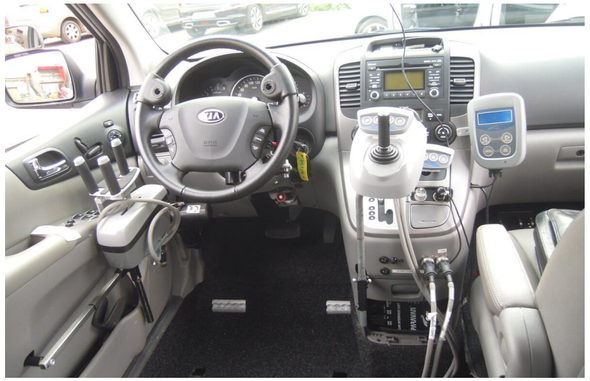

VÉHICULE AUTO-ÉCOLE ADAPTE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Proposer l'apprentissage de la conduit aux personnes tétraparétiques afin de les rendre autonomes.

PLUS D'ACTIVITÉS THÉRAPEUTIQUES EN EXTÉRIEUR POUR LES PATIENTS DE PSYCHIATRIE

Acquisition d'un véhicule supplémentaire afin d'offrir un plus grand nombres de sorties aux patients de psychiatrie (adultes et enfants).

LUTTER CONTRE LES CANCERS DU SANG

Acquisition d'équipements permettant l'automatisation de l'analyse génétique des prélèvements pour une meilleure qualité des résultats.

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Raisons de nous soutenir

- AVANTAGES POUR LES ENTREPRISES

Déduction fiscale à hauteur de 60 % du montant du don, dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires annuel HT de l'entreprise ou 10 000 € (si les 0.5 % n'atteignent pas ce montant).

Exemple : Si vous donnez 10 000 €, votre don ne vous coûtera en réalité que 4 000 €.

- COMMUNICATION

Vous pouvez bénéficier d'une communication orientée sur le mécénat via

- Nos réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter et Instagram)
- Notre site d'internet (logo avec URL, photo reportage, vidéo)
- La presse que nous invitons lors de chaque remise de chèque
- Invitation aux soirées mécènes en présence des chefs de projets

- MESSAGE

Véhiculer un message de solidarité et de soutien à l'hôpital public.

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

VOUS AVEZ BESOIN DES HOSPITALIERS, ILS ONT BESOIN DE VOUS

- AVANTAGES FISCAUX POUR LES PARTICULIERS

Pour chaque don de particuliers soumis à l'impôt sur le revenu, vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale à hauteur 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du montant imposable (Article 200 du CGI).

Exemple : Si vous donnez 100 €, votre don ne vous coûtera en réalité que 34 €.

Pour chaque don de particuliers soumis à l'impôt sur la fortune immobilière, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 75 % du montant de mon don, dans la limite de 50 000 €.

Exemple : Si vous donnez 20 000 €, votre don ne vous coûtera en réalité que 5 000 €.

Raisons de nous soutenir

- MESSAGE

Véhiculer un message de solidarité et de soutien à l'hôpital public .

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

VOUS AVEZ BESOIN DES HOSPITALIERS, ILS ONT BESOIN DE VOUS

Comment faire un don ?

PAR CHÈQUE

Envoyer un chèque à l'ordre du Fonds de dotation « Espoir Santé Clermont-Auvergne » accompagné du formulaire de don à :

Fonds de dotation ESCA
CHU de Clermont-Ferrand-Direction des Affaires Financières
58 rue Montalembert 63003 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

PAR VIREMENT BANCAIRE

Envoyer le formulaire de don à :

Fonds de dotation ESCA
CHU de Clermont-Ferrand-Direction des Affaires Financières
58 rue Montalembert 63003 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

PAR CARTE BANCAIRE

Paiement en linge sécurisé avec la plateforme HelloAsso

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

NOS VALEURS

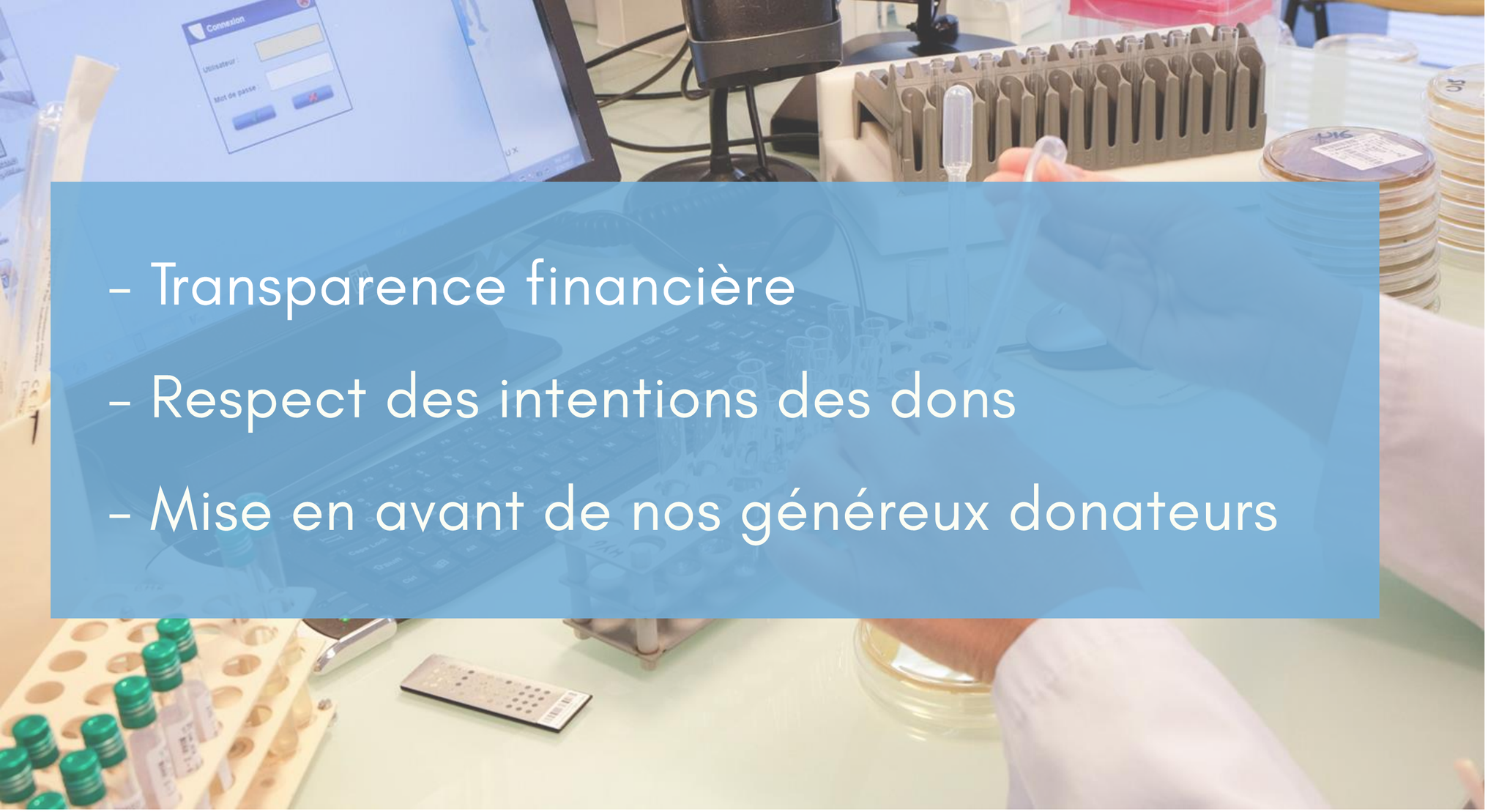

- Transparence financière
- Respect des intentions des dons
- Mise en avant de nos généreux donateurs

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

SOUTENEZ-NOUS, FAITES UN DON !

CLERMONT-FERRAND

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Fonds de Dotation **E**spoir **S**anté **C**lermont-**A**uvergne (**ESCA**)

Didier HOELTGEN
Président

Jean- Pierre BASTARD
Trésorier

Karine COURTADON
Chargée de mécénat

TÉLÉPHONE
04.73.75.42.88 // 06.74.35.56.16

E-MAIL
kcourtadon@chu-clermontferrand.fr

ADRESSE
58 rue Montalember,
63 003 Clermont-Ferrand

dons.chu-clermontferrand.fr

Votre générosité est essentielle, chaque don compte !